



Compte rendu de l'AG extraordinaire électorale 2019 du CDSA 61

Date : Lundi 4 Mars 2019

Horaire : 18h30 – 21h00

Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue et rapport moral
- Validation du compte rendu de la dernière AG
- Rapport d'activité 2018
- Compte de résultat 2018
- Projets pour la Saison 2018-2019
- Budget prévisionnel 2019
- Intervention des personnalités présentes
- Election du bureau et du Conseil d'Administration

Personnes présentes :

Laurent MONY (CDSA 61), Christiane GUILLEMOT (CDSA 61), Sylvie LECOROLLER (CDSA 61), Olivier BACLE (CDSA 61), Rémi PLESSIS (CDSA 61), Patrick GUIHAIRE (CDSA 61), Bruno MEUNIER (CDSA 61), Sylvie LEBAILLY (CDSA 61), Delphine CABART (CTF CDSA 61), Mickaël CHATELAIS (CTF Handisport et Chargé du Handicap CD Pétaque), Alain VERGNOL (Prof EPS Theil sur Huisne), Séverine Gautier (Foyer de Vie Les Alizées de Valframbert), Alain BURARD (Club pétaque de l'Aigle), Anick BITOT (Trésorière Ligue SA Normandie), Florent BLUTEAU (CPO), Sandrine CATEL (Les Perchés du Art'Tae), Benoit DORE (DDCSPP), Michel FORNET (GEM Alençon), Camille, Emilie, Katy, Solenn et Yohann (Etudiants en Ergothérapie), Jean Pierre GAND (CDMJSEA), Fethi GHALEM (PJJ), Isabelle HERRY (Mère d'une sportive), Léa HERRY (Sportive Sport Adapté), Quitterie LASSERRE (Les ducs d'Alençon), Julien LEGUEN (Flers Condé sur Noireau Athlétisme), Cyrille MORVAN (CPO), Babeth PLOMION (PLA Bowling), Gérard Pottier (ASPTT Alençon), Nadine Sergent (Mère d'un sportif), Christian VANNIER (CDOS 61), Marie Louise LUNEL (Twirl'Dance d'Alençon), Michel LECHAT (ASTMNA), Sophie DOUVRY (Conseil Départemental 61), Monique CHAMPIN (Mère d'une sportive), Chantal LOISEL (Tennis Club Gacé).

Personnes excusées :

Sandrine DESTOUCHES (CDSA 61), Bernard BITOT (Ligue SA Normandie), Patrick BORDEAU (CD Handball), Florent DESFAUDAIS (CDSA 50), Lydie GIULLET (AMH), Patrick JOUBERT (excusé), Michel LEROYER (Swin Fertois), Philippe LEVEILLE (Pompier d'écouché), Bernard MINGOT (FSGT), Michel DESLANDES (Club Pétaque d'Alençon), Didier PICHE (ASTMNA), Louise ROUCHER (Ligue SA Normandie), Jean Michel LECLERC (Ligue SA Normandie), Stéphane TARDIF (DDCSPP).

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Bonsoir à tous, Mesdames, Messieurs les élus, les représentants de l'état, licenciés, dirigeants, bénévoles, sportifs et l'ensemble de nos partenaires.

Je remercie le Conseil Départemental pour son accueil à la M.D.S, Mr Vannier en qualité de président de l'Association de Gestion de la M.D.S ainsi que tout le personnel de la structure.

Je tiens à saluer et remercier les présences de :

- Mr VANNIER, président du CDOS 61 et de l'association de gestion de la M.D.S
- Mr DORE, représentant de la DDCSPP
- Mme DOUVRY, représentant le Conseil Départemental de l'Orne

Je vous prie de vouloir excuser :

- Mr BITOT, Président par intérim de la Ligue Sport Adapté de Normandie
- Mr JOUBERT, du Conseil Départemental de l'Orne

Cette Assemblée Générale est électorale au regard des démissions de plusieurs membres du Comité Directeur dont la mienne en qualité de président du CDSA61.

De la part de tous présents, je remercie l'ensemble des personnes qui ont composé le Comité Directeur.

Parmi les membres, 2 ont décidé également de démissionner. Je souhaite les citer et leur témoigner toute notre considération: Sandrine Destouches, et Patrick Guihaire.

Notre comité les remercie, sincèrement, du travail effectué et de leur investissement.

Vous allez donc installer une nouvelle équipe au Comité, il serait souhaitable qu'il y est 11 membres au comité directeur. Ses membres devront être choisis pour leur disponibilité, leur proximité, leur expérience, leur expertise.

Certains postes clés devront être renouvelés (présidence, secrétariat, trésorerie).

Je suis convaincu que ces élections se passeront dans un excellent état d'esprit et j'émets le souhait que les candidats non élus puissent trouver au sein du projet départemental une place dans laquelle ils pourront se réaliser.

Un grand merci à vous tous pour le travail effectué pendant toutes ces années passées.

Pour rappel, le Comité du Sport Adapté de l'Orne, organe déconcentré de la fédération, a été créé en 2008 sous l'impulsion du ministère de la Santé de la jeunesse et des sports et de la vie associative et plus particulièrement grâce à Mr Christian Richard, cadre d'état et conseiller technique national FFSA

Je voudrais rendre un hommage à Christian qui nous a quitté le 24/10/18 à l'âge de 57 ans d'une maladie foudroyante.

Christian a été toujours disponible pour le comité et surtout durant les difficultés rencontrées, son écoute, sa bienveillance, son expertise ont été d'un grand secours et je le remercie pour tout le travail effectué ensemble.

Il avait exercé pendant 13 ans le métier d'infirmier psychiatrique. En 1994, il a changé de secteur, en intégrant la DDJS de l'Orne (Direction Départementale de la Jeunesse et Sport) en tant que Conseiller d'Animation Sportive (C.A.S.).

En 2007, une offre de CTN (Cadre Technique National) lui fut proposée à la FFSA. Il parlait de son métier comme passionnant et exigeant. Promouvoir le Sport Adapté était également au centre de ses convictions personnelles.

Il avait deux missions nationales, le développement du sport handicap psychique et du sport jeune. Il était également en tant que CTN, chargé du développement du Sport Adapté dans deux régions : la Basse-Normandie et la Haute-Normandie. La ligue de Basse-Normandie comptait en 2007, seulement un club pour 3 départements, c'était la région la plus démunie en offre sportive adaptée. Il y avait donc tout à faire dans cette région. Le développement du Sport Adapté s'est fait de manière exponentielle. Désormais, nous avons 5 Comités Départementaux, et une Ligue avec plus de 3400 licenciés sur la saison 2017-2018.

Il a été aussi responsable du Pôle France Ski et il m'avait confié combien il travaillait pour la réintégration du ski au paralympique d'hiver ce que nous souhaitons ardemment.

J'espère que la famille du sport adapté saura continuer à transmettre ses valeurs, une certaine idée du sport et saura arrêter les querelles stériles au sein d'une ligue actuellement en grande difficulté.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale.

RAPPORT MORAL

Je vous invite à nous attarder sur le bilan de cette année sportive. Les professionnels du secteur handicap sont unanimes pour reconnaître l'apport positif que représente le sport dans la vie d'une personne handicapée, quel que soit le type de handicap. Pour rappel, la F.F.S.A., créée en 1971 est une fédération au service des personnes en situation de handicap mental et ou psychique. Cette fédération, par délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sports, a une mission de service public dans le domaine de la promotion et de l'organisation des pratiques d'activités physiques et sportives.

Elle dispose aussi d'un organisme de formation professionnelle qui lui permet de qualifier des professionnels (ou futurs professionnels), en leur octroyant une spécialisation dans le domaine du sport adapté au public handicapé mental.

La complexité du contexte socioéconomique, la diversification des acteurs intervenants dans le champ sportif, la multiplication des exigences en matière de pratique sont autant d'éléments ayant conduit le Comité à se structurer, s'adapter et se développer. Afin de répondre à ces contraintes, la professionnalisation du comité en 2009 est devenue incontournable.

Dans l'Orne, la première salariée avait été recrutée en 2009 et a quitté ses fonctions en septembre 2010.

Le second recrutement s'est concrétisé en janvier 2011 avec l'arrivée de Mr Arnaud Le Calvez puis en décembre 2013 celle de Mr Ambroise Philippe et depuis septembre 2018 c'est Mlle Delphine Cabart qui a pris ces fonctions au Comité en qualité de conseillère technique fédérale et met en œuvre avec compétences les orientations prises par le comité directeur.

Il faut noter que l'absence d'un salarié au CDSA 61 de septembre 2017 à août 2018 a été un grand frein pour le développement du sport adapté dans l'Orne.

Heureusement Delphine démontre de grandes capacités de travail, une volonté sans faille et une réelle créativité pour surmonter les difficultés et développer le sport adapté dans notre département.

Depuis 2018, le poste du CDSA a été transféré à la Ligue et une convention a été mise en place. Il appartiendra au prochain comité directeur de définir si le poste doit revenir au Comité ou rester à la Ligue.

En 2018, le comité a subi un contrôle URSSAF de l'année 2016 et les éléments transmis n'ont notés aucune irrégularité.

Le comité a subi également un contrôle CNDS de l'année 2017 et les éléments transmis ont donné satisfaction.

Le comité s'est efforcé de favoriser et promouvoir la participation des personnes en situation de handicap mental ou psychique aux événements sportifs en mettant en place des journées découvertes notamment à St Germain du Corbéis en 2018 (Journée Viens faire du Sport en Juin et Activité Home-Ball en Décembre) et en organisant en 2019, des journées découvertes et de compétition de tennis de Table à Alençon et Flers.

Le comité a remis en place un cycle d'activités aquatiques avec le centre Alencéa et un partenariat avec l'ASPTT pour des journées randonnées pédestres.

Pour sa communication, le comité réactualise son site internet régulièrement ainsi que sa page Facebook.

Le CDSA fort de son expérience a de nouveau obtenu de la fédération l'organisation du championnat de France de Tennis Sport Adapté du 6 au 8 juillet 2018. Cette organisation s'est préparée en partenariat avec le comité de Tennis de l'Orne, la ville et le Tennis club de Bagnoles de l'Orne Normandie que je remercie pour leur engagement dans cette manifestation.

Pour cette deuxième compétition nationale se déroulant dans l'Orne, 167 joueurs venus de toute la France repartis en plusieurs classifications et leurs accompagnateurs, assistés de plus de 50 bénévoles, ont investi l'ensemble des installations du Tennis Club Bagnolais.

Le Comité d'Organisation Local tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires qui ont grandement contribué au succès de ce championnat et plus particulièrement, le Conseil Départemental de l'Orne, la ville de Bagnoles de l'Orne, le tennis

club de Bagnoles de l'Orne, le Comité de Tennis de l'Orne, la ligue de Normandie de Tennis et la Ligue de Sport Adapté de Normandie pour leur soutiens financiers et matériels ainsi que l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cet évènement.

Le comité compte pour la saison sportive 2018/2019 plus de 120 licenciés et 6 associations affiliées :

- Le Judo club D'ARGENTAN
- Le Tennis club de ST GERMAIN DU CORBEIS
- La section Tennis de Table de L'ETOILE ALENCONNAISE
- Le Judo club de DAMIGNY
- Le club d'Athlétisme de FLERS-CONDE SUR NOIREAU
- Le club de Gymnastique : Jeanne d'arc de LA LANDE PATRY

Depuis 2015, le CDSA 61 est partie prenante de l'Equipe Départementale Handicap conjointement avec la DDCSPP, le CDOS, Le Comité Handisport, l'UNSS, l'UFOLEP.

Le comité a pour mission de travailler le développement de la mission de la citoyenneté autour de la thématique sportive et du handicap qui se retrouve dans le plan d'action du Projet Associatif du CDSA.

Le comité doit s'inscrire dans une mission de développement social et sportif qui doit nous amener à identifier dans les territoires les besoins, les difficultés, établir des diagnostics et bien sûr en conséquence, identifier également les ressources et les potentialités et à favoriser les initiatives locales.

A cet effet, le Comité directeur a toujours porté une grande réflexion notamment en ce qui concerne ses actions et le développement du SA et s'est efforcé de faire émerger des pistes de travail, des propositions, des stratégies de développement à partir de la capitalisation des expériences qui ont émergé tout au long de ces années.

Ces réflexions sont portées au travers de son projet associatif. Celui-ci se décline en 4 axes :

- Développement de la communication
- Développement de la pratique sportive
- Améliorer la qualité technique de l'encadrement et développer les compétences des dirigeants
- Pérenniser l'emploi
-

Cela passe par :

- afficher clairement nos valeurs et nos objectifs et de mieux les partager
- de donner encore plus de sens à l'engagement des acteurs départementaux et régionaux autour d'un projet commun par une mutualisation des compétences de chacun

- améliorer la qualité et la quantité des services rendus dans le but du développement de la pratique du sport adapté et de la pérennisation des emplois
- de concourir à l'augmentation du nombre de licenciés et à la reconnaissance de notre fédération.

Je vous remercie,

Laurent MONY

Validation du Compte rendu de la dernière AG (AG 2017)

Le compte rendu de l'AG 2017 est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2018

Le rapport d'activité est présenté par Delphine CABART, il est approuvé à l'unanimité.

Compte de résultat 2018

Le compte de résultat est présenté par Laurent MONY, il est approuvé à l'unanimité.

Projets pour la Saison 2018-2019

Les projets de la saison sont présentés par Delphine CABART.

Après la présentation du calendrier prévisionnel 2018-2019, Séverine Gautier, éducatrice sportive du foyer de vie Les Alizées de Valframbert, prend la parole.

Elle s'interroge sur le positionnement du CDSA 61 au niveau des classifications et met en avant le non-respect des classifications lors du tournoi interdépartemental de Tennis de table en Février à Alençon.

Laurent MONY répond qu'en tant qu'organe déconcentré de la FFSA, il est de notre devoir d'appliquer les éléments établis par la fédération et qu'il est donc important de respecter ces classifications.

Delphine CABART précise que ce tournoi interdépartemental était porté par la ligue Sport Adapté de Normandie et mis en place par la commission Tennis de Table de Normandie, le CDSA 61 a accueilli cette journée mais n'a pas eu voix dans l'organisation de celle-ci.

Suite à cette intervention, Mme HERRY, mère d'une sportive de Flers, actuellement inscrite dans la Manche, met en avant les difficultés qu'entraînent ces nouvelles classifications et remet en question la pertinence de celles-ci.

Delphine CABART intervient pour clarifier les classifications et leurs intérêts.

Depuis 2 ans, les sportifs qui souhaitent participer à des compétitions doivent remplir avec leur entourage un questionnaire, sur 4 critères : la communication, la motricité, l'autonomie

et la compréhension. L'ensemble des réponses permet de déterminer la classification du sportif.

Il y a 3 classes :

- AB, le handicap du sportif a un impact important sur ces 4 critères
- BC, le handicap du sportif a un impact modéré sur ces 4 critères
- CD, le handicap du sportif a un impact assez faible sur ces 4 critères

Ce sont les difficultés dû à leur handicap qui sont évalués et non pas leur niveau sportif.

Peu importe l'activité, le sportif sera toujours dans la même classification.

Cette classification permet de mettre en opposition lors des compétitions des sportifs ayant un handicap assez homogène. Seul leur niveau sportif est ainsi mis en avant.

L'ancien fonctionnement, avec les divisions, mettait en avant uniquement le niveau du sportif.

Ces divisions favorisaient les personnes ayant un handicap plus léger. En effet, une personne ayant un handicap assez lourd et étant très performant dans sa discipline pouvait se retrouver face à un adversaire ayant un handicap moins important. Il n'y avait alors aucune équité, car ce n'était pas les performances sportives qui rentraient en jeu mais également leur handicap. Si nous prenons l'exemple, du Tennis de Table, une personne AB, contrairement à une personne CD, n'est pas en capacité de mettre en place des stratégies de jeu. Son handicap ne lui permet pas de comprendre, par exemple, qu'il serait intéressant pour lui de jouer sur le revers de son adversaire car il est moins bon. Ou encore à la pétanque, il ne serait pas en capacité de voir qu'il serait plus intéressant de tirer la boule adverse avec sa dernière boule plutôt que de la placer et ainsi gagner 3 points au lieu d'un seul.

C'est un changement important dans l'organisation de nos compétitions et il n'est pas simple de s'y habituer mais ce changement vient de la volonté de la FFSA, de permettre à toutes personnes en situation de handicap mental et ou psychique de pratiquer une activité sportive en tout équité et de leur permettre d'atteindre leur excellence et leur épanouissement.

Suite à cette intervention, Delphine CABART continue de présenter les différents projets pour la saison 2018-2019.

Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel est présenté par Laurent MONY et est approuvé à l'unanimité.

Intervention des personnalités présentes

Mr VANNIER prend la parole et met en avant l'importance du travail commun qui est réalisé dans l'Orne notamment grâce à l'Equipe Départemental Sport et Handicap (EDSH). Il rappelle que le CDOS 61, s'investit également pour favoriser la pratique des personnes en situation de handicap grâce au Pass'Sportif qui apporte une aide financière de 50€ pour les sportifs inscrits dans un club. Enfin, Mr VANNIER alerte sur le fait que nous n'avons pas pris en compte la fin du CNDS dans notre budget prévisionnel (présence d'une ligne subvention CNDS) et qu'il faut maintenant parler de l'Agence du sport.

Mr DORE prend ensuite la parole et rassure l'assemblée sur la continuité de l'aide de l'Etat malgré l'arrêt du CNDS. Les aides apportées n'auront peut-être pas la même forme via l'Agence du sport mais elles seront toujours présentes.

Il rejoint ensuite Mr Vannier sur l'importance d'un travail commun entre l'EDSH. Il met en avant qu'il serait intéressant d'y associer les associations gestionnaires tel que l'ADAPEI et ANAIS. La DDCSPP se positionne pour travailler sur 3 domaines :

- L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les clubs valides
- La formation des éducateurs sportifs au handicap
- La création d'un réseau et la favorisation d'un lien entre les acteurs

Election du Conseil d'Administration et du Bureau

Laurent MONY rappelle qu'il est préférable d'avoir 11 membres au sein du Conseil d'Administration.

Il demande aux personnes intéressées pour rejoindre le CDSA 61 de se manifester.

Une liste de 13 personnes est constituée :

- GAUTIER Séverine
- FORNET Michel
- BURARD Alain
- MEUNIER Bruno
- LECOROLLER Sylvie
- LECOROLLER Yannick
- LEBAILLY Sylvie
- GUILLEMOT Christiane
- PLESSIS Rémi
- BACLE Olivier
- MONY Laurent
- MABIRE Christine
- CHATELAIS Mickaël

Sur les 4 clubs ayant le droit de vote, un seul est représenté, le club d'Athlétisme de Flers Condé sur Noireau. Il a 5 voix. Une voix est donnée aux licenciés du CDSA 61 (Christiane, Rémi, Olivier, Laurent, Sylvie Lecoroller, Sylvie Lebailly, Patrick et Bruno). Ce qui fait un total de 13 votes.

Le résultat du vote est :

- GAUTIER Séverine : 11 voix
- FORNET Michel : 12 voix
- BURARD Alain : 12 voix
- MEUNIER Bruno : 12 voix
- LECOROLLER Sylvie : 13 voix
- LECOROLLER Yannick : 12 voix
- LEBAILLY Sylvie : 13 voix
- GUILLEMOT Christiane : 13 voix
- PLESSIS Rémi : 13 voix
- BACLE Olivier : 13 voix
- MONY Laurent : 8 voix
- MABIRE Christine : 4 voix
- CHATELAIS Mickaël : 10 voix

Le conseil d'administration est ainsi constitué de 12 membres, seule Christine MABIRE ne fera pas parti du CA.

Les nouveaux membres du CA s'isolent pour choisir leur nouveau bureau.

En attendant, le reste de l'assemblée se réunit autour du pot de l'amitié.

Vers 20h30, le nouveau bureau est constitué :

- LECOROLLER Sylvie : Présidente
- GUILLEMOT Christiane : Vice-présidente
- LEBAILLY Sylvie : Trésorière
- BACLE Olivier : Trésorier adjoint
- GAUTIER Séverine : Secrétaire
- FORNET Michel : Secrétaire adjoint